AVERTISSEMENTS AGRICOLES

BULLETIN TECHNIQUE DES STATIONS D'AVERTISSEMENTS AGRICOLES

DLP 23-5-67 640756

PUBLICATION PÉRIODIQUE

EDITION DE LA STATION DU VAL DE LOIRE ANGERS XXXXXXXX MAYENNE
(MAINE & LOIRE, LOIRE-ATLANTIQUE, SARTHE, INDRE & LOIRE, VENDÉE, DEUX-SÈVRES, VIENNE)
Régisseur de recettes de la Protection des Végétaux. Cité Administrative, rue Dupetit-Thouars. - ANGERS
C. C. P. Nantes 86-04-02

Tél. 88-30-34
88-06-15
Poste 571

ABONNEMENT ANNUEL XXXXX 25 F

SUPPLEMENT N° 2 AU BULLETIN N° 80 DE MAI 1967 : DEUX-SEVRES (y compris la région de la Gâtine) .... P 27
LOIRE-ATLANTIQUE .... P 24

SUPPLEMENT N° 1 AU BULLETIN N° 80 DE MAI 1967 : SARTHE - MAYENNE .... P 24
MAINE-et-LOIRE - VIENNE - VENDEE .. P 23

ARBRES FRUITIERS

AVERTISSEMENTS

TAVELURES DU POIRIER ET DU POMMIER - Les projections d'ascospores sont moins nombreuses, mais des taches apparaissent actuellement et d'autres sont attendues dans le courant de la semaine prochaine. La végétation s'accroit rapidement et les récentes précipitations ont diminué l'efficacité du dernier traitement. En conséquence :

- dans les vergers de pommiers et de poiriers de la Sarthe et de la Mayenne, effectuer un traitement immédiat.
- dans les vergers du Maine-et-Loire, de la Loire-Atlantique, de la Vienne, de la Vendée et des Deux-Sèvres, sauf la région de la Gâtine, effectuer un traitement immédiat si les pluies ont été abondantes. Dans le cas contraire le repousser aux premiers jours de la semaine du 22 au 27 mai.
- dans la région de la Gâtine dans les Deux-Sèvres, effectuer un nouveau traitement sur la variété Reinette Clochard cultivée en forme haute tige dans les premiers jours de la semaine du 22 au 27 mai. Dans les vergers de poiriers et de pommiers cultivés en forme basse, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

INFORMATIONS

OIDIUM DU POMMIER - Les germes sont toujours abondants. Profiter du traitement dirigé contre la tavelure pour assurer la protection contre cette maladie.

ARAIGNEE ROUGE - Activité importante de ce parasite. En cas de pullulation grave, effectuer un traitement spécial.

PUCERONS DIVERS - Profiter du traitement anti-tavelure pour combattre les pucerons dans les vergers où leur présence aura été repérée.

MOUCHE DE LA CERISE - Le vol est en cours. Dans les vergers et sur les variétés habituellement contaminées, effectuer dès maintenant un traitement. Ce traitement devra être renouvelé 10 jours plus tard.

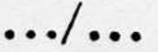
Respecter la législation concernant l'emploi des insecticides.

VIGNE

AVERTISSEMENTS

MILDIOU - La récente période de pluie a provoqué des contaminations qui vont se traduire

19


.../...

Imprimerie de la Station d'ANGERS - Directeur-gérant : L. BOUYX

DEUX-SEVRES (y compris la région de la Gâtine) .... P 28
LOIRE-ATLANTIQUE .... P 25
SARTHE - MAYENNE .... P 25
MAINE-et-LOIRE - VIENNE - VENDEE .... P 24

par l'apparition de taches dans la semaine du 22 au 27 mai. En conséquence dans les vignes sensibles du département de la Loire-Atlantique et dans le vignoble de Muscadet de Maine-et-Loire, effectuer un premier traitement dans les premiers jours de la semaine du 22 au 27 mai.

Dans les autres vignobles, attendre de nouvelles informations pour intervenir.

Supprimer les pousses basses sur lesquelles se forment les premiers foyers.

BLACK-ROT - Les germes sont très nombreux et la végétation s'accroit rapidement. Il y a donc lieu d'effectuer un nouveau traitement dès les premiers jours de la semaine du 22 au 27 mai dans les parcelles situées à proximité des foyers. Dans les autres parcelles, effectuer un premier traitement dès les premiers jours de la semaine du 22 au 27 mai.

VERS DE LA GRAPPE - Le vol est commencé. Il est trop tôt pour intervenir. Attendre de nouvelles informations de la Station.

INFORMATIONS

OIDIUM - Les premières pousses oïdiées sont apparues. En conséquence, dans les vignobles sensibles, effectuer un traitement, par poudrage de préférence, lors d'une prochaine belle journée.

L'Inspecteur de la Protection des Végétaux :

J. DIXMERAS.

Les Contrôleurs chargés des Avertissements Agricoles :

R. GEOFFRION - J. BOUCHET.

TIRAGE DU 18 MAI 1967 - 3.250 EXEMPLAIRES.